

CQP Salarié qualifié en élevage de petits ruminants (ovins et caprins)

Fonction:

Le salarié qualifié en élevage de petits ruminants maîtrise les principales techniques d'élevage et travaille dans une ou plusieurs exploitations, pour un service de remplacement ou un groupement d'employeur.

Missions principales:

- Participer à l'ensemble des travaux de la ferme d'élevage (soins apportés aux animaux, observation et conduite du troupeau, alimentation)

Compétences:

- Gérer l'alimentation
- S'occuper des mises-bas et faire suivi du troupeau ovin
- S'occuper des mises-bas et faire le suivi du troupeau caprin
- Traire
- Assurer la transformation et à la vente à la ferme
- Conduire et entretenir les matériels

Métiers accessibles via la certification:

- Berger
- Chevrier fromager
- Eleveur(se) d'agneaux et/ou de brebis laitières
- Eleveur(se) de caprins ou de chèvres
- Eleveur(se) de moutons, d'ovins
- Eleveur(se) en production ovine allaitante
- Eleveur(se) laitier(e) en production ovine et caprine
- Eleveur(se)-sélectionneur(se) d'ovins et de caprins
- Salarié(e) agricole en production laitière d'ovins ou de caprins

- Salarié(e) agricole en production ovine laitière ou allaitante
- Salarié(e) d'élevage en production ovine allaitante
- Salarié(e) d'élevage laitier en production ovine ou caprine

Prérequis nécessaires à la formation:

Aucun

Ocapiat